

POUR Elles info



POUR Elles info

Septembre 2024

Sommaire

Page 1

Édito

Page 2

Une crise politique qui contribue à invisibiliser les femmes

Page 4

Un plan sans volonté?

Agenda

Comité de rédaction

Sophie Abraham, Benoît Chaisy,
Amandine Cormier, Liliana
Cucu-Grosjean, Ludivine
Debacq, Béatrice Fauvinet,
Sigrid Gerardin, Violaine Mengin
Julie Robert, Anne Roger

[Retrouvez et téléchargez
les numéros précédents
de POUR ELLES INFO](#)



Fédération syndicale unitaire
22 rue Malmaison
93170 Bagnolet
Tél. 01 41 63 27 30

édito

En juin, les élections européennes ont vu le RN arriver en tête et il a fallu une mobilisation de toute la gauche politique, associative et syndicale pour l'empêcher d'avoir la majorité à l'Assemblée Nationale après la dissolution décidée par E. Macron.

La période des législatives nous a été volée et malgré la victoire du Nouveau Front Populaire, il y a encore moins de femmes députées qu'auparavant. Il faut toujours se battre pour la place des femmes et leurs droits.

Pendant le feuilleton de l'été de la recherche de 1^{er} ministre, à part Lucie Castets, candidate du NFP, seuls des noms d'hommes circulaient dans les médias et chez les personnalités politiques, il n'était question que d'un 1^{er} ministre, pas d'une.

Depuis c'est Michel Barnier qui a été désigné par E. Macron. Loin d'incarner le renouveau politique (il a été élu député pour la 1^{re} fois en 1978...), c'est un homme qui risque de défendre une politique défavorable à l'égard des femmes dans la continuité des précédents gouvernements sous Macron. C'est un très mauvais signal qui est lancé pour l'égalité femmes hommes. En 2003, c'est la loi Fillon sur les retraites qui a supprimé les bonifications pour enfants dans la Fonction Publique.

D'autant plus que le futur gouvernement Barnier sera placé sous l'arbitrage du RN et les féministes savent quels dangers représente l'extrême droite pour les droits des femmes.

Dans la fonction publique, le plan d'économies de 10 milliards sur le budget de l'État va entraîner des répercussions sur les services publics. De nombreux secteurs sont déjà en tension et risquent de voir leur situation se détériorer. Or, les services publics sont les principaux em-

ployeurs pour les femmes et elles en sont aussi les principales usagères. Dégrader les services publics, c'est dégrader les conditions de vie des femmes et accentuer les inégalités.

Malgré ce contexte politique moins favorable à celui que nous avons espéré, la FSU va continuer de se battre pour :

- » la nomination d'une ministre de plein droit à l'égalité entre les femmes et les hommes;
- » la lutte contre les violences faites aux femmes : déclarée grande cause nationale, elle doit bénéficier enfin des moyens réels pour être effective, nous avons besoin d'une loi-cadre prenant en compte tous les aspects de la lutte contre les violences faites aux femmes;
- » l'égalité professionnelle (avec des plans d'actions ministériels ambitieux et dotés de réels moyens);
- » réaffirmer l'importance des services publics pour l'emploi des femmes et pour les usagères qui sont majoritairement des femmes;
- » réaffirmer la nécessité d'éduquer le plus tôt possible à l'égalité et à la vie affective et sexuelle pour faire reculer le sexisme et les violences.

Au moment où se tient le procès des 51 violeurs de Gisèle Pélicot et à la veille de celui en diffamation contre les victimes de VSS à la CGT Paris, la FSU apporte tout son soutien aux victimes de violences sexistes et sexuelles. Dès à présent, la FSU est engagée dans la construction des mobilisations à venir. Elle sera dans les initiatives organisées pour le 28 septembre, journée internationale de lutte pour le droit à l'avortement, le 1^{er} octobre, dans les manifestations pour défendre nos salaires, nos retraites et les services publics et elle prépare d'ores et déjà les initiatives qui auront lieu autour du 25 novembre, journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes.

Amandine Cormier



Une crise politique qui contribue à invisibiliser les femmes

Comme déclaré par Marlène Coulomb-Gully, spécialiste des questions de genre, de politique et des médias, dans un entretien avec l'AFP, la campagne des élections législatives 2024 a été marquée par une « régression phénoménale » de la place des femmes dans le débat public. Cette campagne menée en urgence a-t-elle manifestée une volonté d'invisibiliser les femmes ?

Quelques éléments factuels peuvent permettre de le penser.

En effet, quand on regarde comment elle s'est déroulée, on constate qu'il y a eu moins de femmes candidates que lors des précédents scrutins, moins de femmes dans les médias et même absentes lors des grands débats télévisés, moins de place accordée à la question des droits des femmes dans les programmes et les débats.

Et au final, c'est bien à une nouvelle baisse du nombre de femmes élues députées qu'on aboutit.

Après un record en 2017 avec 244 députées (38,8 %), la représentation des femmes à l'Assemblée nationale recule encore. Elles ne sont plus 208, soit 36 % de l'hémicycle au lieu 215 en 2022. Au Sénat, elles représentent 36,8 % des effectifs.

Une des explications de ce recul réside notamment dans le fait que la part des femmes parmi les candidates aux élections législatives 2024 régresse par rapport à 2022, chez quasiment toutes les formations politiques, même si le Nouveau Front populaire s'en sort mieux que les autres. Sur les 4009 candidates, 41,1 % seulement sont des femmes (44 % en 2022). Si les délais très courts pour déposer les candidatures y sont peut-être pour quelque chose cela n'explique pas tout. Ces candidates

étaient positionnées, pour un certain nombre d'entre elles, sur des circonscriptions moins facilement gagnables.

Pour rappel, la loi constitutionnelle du 8 juillet 1999 stipule que « la loi favorise l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives » et désigne les partis politiques comme contribuant à la mise en œuvre de ce principe. La loi du 6 juin 2000 tendant à favoriser l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives prévoit une égalité obligatoire des candidatures pour les scrutins de liste. Pour les élections législatives, cette parité est facultative. Les partis qui ne présentent pas 50 % de candidats de chaque sexe doivent payer une amende. Certains préfèrent donc s'en acquitter plutôt que présenter plus de femmes.



8 mars 2024, Paris

Concernant l'organisation des débats, c'était surtout des débats entre hommes sur des sujets qui les concernent. Les femmes n'ont été que ponctuellement et individuellement interviewées. Symboliquement c'est complètement différent d'un débat avec confrontation des points de vue, comme l'a illustré le scandaleux refus de J. Bardella de débattre avec Marine Tondelier. Au delà de l'inquiétant rapport de l'extrême droite à la place des femmes en politique que ce refus révèle, le pire est qu'il a reçu l'aval des médias puisque le débat entre les deux protagonistes n'a pas eu lieu. Une tribune féministe parue le 2 juillet dans Libération exigeait à juste titre qu'il ait lieu pour « une question de justice et d'égalité et parce qu'il est temps de mettre fin à l'invisibilisation des femmes en politique »¹.

On retrouve aussi cette volonté d'invisibiliser les femmes dans l'absence ou la relégation au second plan d'un certain nombre de sujets dans les programmes et les débats

et qui sont davantage portés par les femmes comme les droits des femmes ou encore l'écologie.

À l'inverse de ce qui s'est passé dans cette campagne on peut tout de même relever une évolution positive dans la place que les femmes occupent dans les organisations syndicales puisque désormais quatre femmes sont à la tête des confédérations CGT, CDFT et Solidaires.

Pour que les femmes aient toute la place qui leur revient de droit dans la vie publique, il faudrait que :

- » les règles de parité s'appliquent et que les sanctions soient prises quand elles ne sont pas respectées (politiques/médias);
- » les pratiques militantes évoluent pour faciliter l'investissement des femmes dans les structures, en particulier en développant la formation militante et une réflexion sur une organisation plus égalitaire des débats;
- » la lutte contre les VSS devienne une priorité nationale et que

dans les organisations les cellules de veille VSS internes soient confortées;

- » les politiques publiques s'emparent de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la lutte contre le sexisme ordinaire qui est au fondement des inégalités, des discriminations et des violences que les femmes subissent et cela commence par une véritable éducation à l'égalité dès l'école maternelle avec les moyens nécessaires pour sa mise en œuvre.

Cela passe aussi par la nomination d'UNE ministre de pleine exercice chargée l'égalité entre les femmes et les hommes.

La FSU sera engagée dans les semaines et mois à venir dans les luttes qui permettront de porter cette exigence d'alternatives émancipatrices pour toutes les femmes.

Sophie Abraham

1. https://www.liberation.fr/idees-et-debats/debat-de-lentre-deux-tours-ne-laissons-pas-jordan-bardella-invisibiliser-marine-tondelier-20240702_EJFXMX5FXRGLVNZRF3UFCXQRAA/





Un plan sans volonté?

Les discussions sur le plan national d'action sur l'égalité professionnelle ont commencé avec la DGRH commune aux ministères de l'éducation nationale, jeunesse et sports et de l'enseignement supérieur et la recherche en décembre 2023. Ce calendrier tardif de discussions (le nouveau plan est censé s'appliquer de 2024 à 2027) n'était pas de bon augure.

Si le premier plan mis en place par le ministère n'était pas exempt de tous reproches il pouvait être en partie un point d'appui pour faire avancer nos revendications sur l'égalité professionnelle. Cela avait amené la FSU à voter pour ce 1^{er} plan dans les Comités Techniques Ministériels.

La construction de ce deuxième plan se voulait selon le ministère plus participatif, avec l'intervention d'expert·es (la quasi-totalité proposée par la FSU). Cette démarche a été soutenue de notre part. Nous avons toujours défendu que la construction du plan devait être également un moment de formation, notamment de l'administration. Las, les interventions d'expert·es se sont déroulées à chaque fois devant un tout petit comité, la « construction » du plan restant relégué à deux chargées de missions sans aucune influence sur son contenu et sans aucune marge de manœuvre.

Le prochain plan, s'il en reste à ce qui nous a été communiqué, risque d'être un bel enterrement de 1^{re} classe

des questions d'égalité professionnelle. Il est proposé par le ministère l'ajout de deux axes aux cinq axes initiaux (la santé des femmes ainsi que la communication, la sensibilisation et la formation pour une culture de l'égalité professionnelle). Si le premier ajout nous paraît majeur, le deuxième traduit une volonté d'affichage et non de formation et de communication intégrée dans chacun des différents axes.

Mais le plus inquiétant est bien sûr le contenu du plan et les bases de travail du ministère pour le construire : absence de données sexuées, concentration des actions sur des corps représentant 1 % des effectifs, absence de compréhension des mécaniques à l'œuvre en termes d'inégalités salariales...

La question des rémunérations est complètement absente. Comment pourrait-il en être autrement quand le ministère développe toutes les politiques indemnitaires (pacte, heures supplémentaires, RIFSEEP...) dont on connaît les effets sur les inégalités de rémunération.

La FSU continue d'agir pour obtenir un plan ambitieux. Elle s'est d'ores et déjà adressée aux ministres de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur, des sports et des jeux Olympiques et paralympiques pour rappeler les mesures urgentes et nécessaires pour une réelle égalité professionnelle.

Benoît Chaisy



Agenda

Mobilisations à venir

- » Samedi 28 septembre : journée internationale pour le droit à l'avortement
(Lien : <https://fsu.fr/le-28-sept-defendons-le-droit-a-lavortement-partout-dans-le-monde/>)
- » Samedi 23 novembre : mobilisations contre les violences faites aux femmes dans le cadre de la journée internationale du 25 novembre pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes

Stages

- » 6 décembre : stage femmes FSU (programme prévisionnel : femmes et extrême droite)

Secteur femmes

- » 6 novembre

